

ASSEMBLEE GENERALE DU 20 OCTOBRE 2012 : P5 à 10

L'Assemblée Générale s'est tenue le Samedi 20 Octobre 2012 à 9h30 au Collège « Marie Noël ». **50 personnes étaient présentes et 39 étaient excusées.**

Le Président ouvre la séance par des remerciements envers l'assistance et particulièrement à l'adresse de M. P. COURANJOU, Proviseur du Lycée'' Louis Davier'' et de M. E. BLONDOT, Principal du Collège ''Marie Noël'' qui accueille l'Assemblée dans son établissement. Il présente ensuite M. François-Xavier GUYEN, co-président du Banquet, puis les membres du bureau.

La secrétaire C. DAVAUD procède à l'énoncé des membres excusés, puis à la lecture des **Joies et Peines**.

I. APPROBATION de L'ASSEMBLEE GENERALE PRECEDENTE

Le Procès Verbal de l'AG du 22 octobre 2011 est adopté sans réserve à l'unanimité des membres présents.

II RAPPORT MORAL 2011-2012 et RAPPORT FINANCIER

1) Rapport moral du Président :

Le Président remercie chaleureusement Micheline POLICET, Gilbert PORTAL, Ginette BARDE et Guy ARBOD pour leur aide précieuse dans la préparation de l'AG.

Il fait état d'une transition sensible de l'Association dans son fonctionnement et ses activités en soulignant les évolutions nécessaires. Sa première préoccupation est de stabiliser le nombre des adhérents ; en effet, la baisse se confirme en raison de la perte'' d'anciens'' d'où la nécessité de renforcer la présence des nouvelles générations. Il indique que le travail effectué pour mieux faire connaître l'Association et la rendre plus visible, notamment par des contacts plus personnels, comme le fait Guy ARBOD avec ses collègues et ses anciens élèves, commence à porter ses fruits. Il souligne par ailleurs l'intérêt manifesté par les professeurs et les élèves qu'il a rencontrés à différentes occasions.

L'objectif recherché est donc dans le rajeunissement des adhérents avec parallèlement la conservation des ''anciens'' le plus longtemps possible.

Il fait part de ses contacts avec les chefs d'Etablissement qui ont permis de préciser les notions d'aide et de tutorat envers les élèves notamment dans le cadre de l'ouverture d'un'' Internat d'excellence'' à Joigny. Ainsi, Le but poursuivi est de mobiliser les adhérents en fonction de leurs compétences et de leurs disponibilités et il rappelle que la modification des statuts permet maintenant d'accueillir des '' membres sympathisants'' aux professions diversifiées.

Il souligne également sa volonté de communication au travers du Bulletin rénové qu'il pilote et du site Internet géré par Michel GENTY.

Il remercie les membres du CA pour leur investissement.

2) Rapport d'activité présenté par la Vice-Présidente :

« Notre Président s'étant plutôt penché sur le volet rénovateur et futuriste de notre action, je vais maintenant essayer de faire un inventaire de ce que nous avons réellement vécu durant cette toute dernière année scolaire. Je ne vous ferai pas de révélations extraordinaires, néanmoins vous allez pouvoir constater que nous ne sommes pas restés les bras croisés et que les buts de notre Association ont, cette fois encore, été respectés. Evidemment, on peut toujours mieux faire !

Le CA a bien fonctionné. Les membres, plutôt avec assiduité, se sont réunis 5 fois et le Bureau 6 fois.

Des relations avec les Etablissements ont été entretenues grâce à Yves AUDARD, notre Président, et à Guy ARBOD, notre Trésorier qui a nouvellement pris sa retraite de professeur et qui connaît encore bien la plupart de ses anciens collègues ».

LES AIDES de L'ASSOCIATION :

Les AIDES financières demandées par les Etablissements ont été ainsi honorées :

Le LYCEE a reçu au total 988€ se répartissant ainsi :

- Voyage à Brest : 270€ : visite de l'Arsenal
- Journée à Paris avec visite de l'exposition sur Pompéi : 200€
- Le Club Philo-Art : 300€ : le Louvre
- Aide aux élèves en difficulté (Mme ROUSSEL) : 218€

Le COLLEGE a utilisé l'intégralité des sommes allouées, soit 875€

- Voyage en Angleterre : 175€
- Voyage à Paris, visite de la maison de Victor Hugo et du Musée du Quai Branly : 200€
- Participation à un festival de danses à Dijon : 200€
- Stage d'activités sportives de plein air : 300€

Exceptionnellement, l'Association a versé 100€ pour le voyage d'une élève méritante aux Etats Unis, dans la ville jumelle de Joigny, Hanover.

Dotation CDI Lycée : 500€

Collège : 250€

Prix lecture Collège : 250€

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION :

Envoi de **270 « lettres infos »** accompagnées de l'appel de cotisation.

A ce jour, environ **130 adhésions** sont encaissées. Malheureusement, peu d'adhésions nouvelles, nos amis fidèles disparaissent et ne sont pas remplacés par des jeunes.

Arrivée de deux sympathisants, catégorie créée l'an dernier... début prometteur.

Merci aux **11 généreux Bienfaiteurs** dont nous avons grand besoin.

Edition de **355 bulletins** : 230 seulement ont été postés et d'autres déposés dans les établissements. Nous réduirons sans doute le tirage en 2013.

Par le passé, ces bulletins nous rapportaient presque une vingtaine d'encarts publicitaires. Cette année, la crise se faisant sentir, la récolte a été difficile et seulement 13 annonceurs ont répondu positivement, heureusement grâce à l'aide partielle de Ginette BARDE que nous remercions.

Une légère baisse de revenus un peu partout fait que notre solde est déficitaire de 732 € mais Guy ARBOD, notre Trésorier et Gilbert PORTAL, sauront mieux que moi vous présenter le détail des finances.

■Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3) Rapport financier

1. Compte financier : présenté par G. ARBOD, Trésorier, sur tableau rétro projeté :

Il souligne que les dépenses sont moins importantes que prévues, les demandes du Lycée ayant été moins nombreuses sur le chapitre « Dons Lycée » 988€ /1600€ et nulles pour les « actions Etablissements » : 0€ / 700€.

Pour le Collège, les aides allouées ont été totalement utilisées.

Le montant des recettes est plus faible que celui de l'an passé en raison de la baisse régulière du nombre des cotisations.

- versements Bienfaiteurs restent stables : 1002€

- publicité : 610€

- Dépenses :

Dépenses : 5917,33 Euros

Prévisions : 7285,54 Euros

- Recettes :

Crédit : 5185,11 Euros

Prévisions : 5970,00 Euros

Solde débiteur : 732,22 Euros

2- Rapport des contrôleurs aux comptes :

Les contrôleurs aux comptes sont Mme Dominique HOTTO professeur de mathématiques au Lycée et Mme Chantal GILLOT, retraitée. La parole est donnée à Mme GILLOT, qui présente leur rapport.

Sur proposition du Président, qui remercie les contrôleurs et le trésorier pour leur travail sérieux :

- **le compte financier est approuvé sans réserve et quitus est donné au Trésorier**

Le Président remercie aussi très chaleureusement Gilbert PORTAL pour son aide efficace à la clôture des comptes et pour la réalisation de la présentation projetée.

III. RAPPORT d'ORIENTATION 2011-2012- BUDGET PREVISIONNEL

1) Rapport d'Orientation du Président :

MESURES FINANCIERES concernant les Etablissements : décidées en CA et proposées à l'aval de l'AG.

- **maintien** du tarif des cotisations
- **modification** des sommes allouées aux Etablissements : 1400€ au lieu de 1600€ pour le Lycée et 1000€ pour le Collège , 200€ pour les ‘actions établissements’ Lycée + Collège
- **maintien de la publication du Bulletin à la rentrée de septembre** pour donner plus de temps à sa réalisation. Sont joints l'invitation à l'AG et les rappels de cotisation.

■ **Approbation à l'unanimité du rapport d'orientation**

2) Budget prévisionnel et répartition des subventions (présenté par G. ARBOD et projeté par G. PORTAL réalisateur des transparents et graphiques comparatifs) :

Dépenses : 6946,99 €

Recettes : 5120,00 €

Déficit : 1826,99 €

■ **Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel**

IV. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MEMBRES RENOUEVABLES : Ginette BARDE, Colette JEGAT, Micheline POLICET, Anne GUILLEMANT et Gilbert PORTAL qui se représentent.

DEMISSIONNAIRE : Mme Isabelle AUDARD

CANDIDATURE :

Le CA du 17 mars 2012 a accueilli favorablement la candidature de M. Pierre COURANJOU, Proviseur du Lycée Louis Davier

Aucune candidature ne s'étant présentée parmi les membres présents à l'Assemblée Générale, les postes restant vacants pourront être pourvus en cours d'année comme le prévoient les statuts.

Sont réélus à l'unanimité, les cinq sortants et le nouveau membre :

- Mmes BARDE, JEGAT, POLICET, GUILLEMANT et M. PORTAL
- M. Pierre COURANJOU

V. PRESENTATION DES CHEFS D'ETABLISSEMENT :

La parole est donnée à M. E. BLONDOT, Principal du Collège « Marie-Noël » qui apporte des éléments d'information au terme de sa seconde année d'exercice :

Il considère que le fonctionnement du Collège est positif et en voie de constante progression.

M. P. COURANJOU, Proviseur du Lycée apporte ses propres remarques sur le fonctionnement du Lycée.

Il souligne les bons résultats au baccalauréat notamment dans les filières S et L : 3 mentions TB au Bac L et de nombreuses autres mentions, ainsi que pour le Bac professionnel.

Il rappelle l'ouverture à Joigny d'un "Internat d'excellence" qu'il considère comme une « **chance de développement extraordinaire** » mais regrette pour l'instant le manque de moyens de fonctionnement suffisants. Il souligne l'implication de la Région et de la Communauté de communes dans le projet ainsi que l'apport significatif des enseignants.

En rendant hommage au travail du corps enseignant, le président confirme l'engagement de l'Association à apporter une aide réelle et efficace dans ce projet.

Le Président remercie les chefs d'Etablissement

Il passe ensuite la parole à François-Xavier GUYEN, président du Banquet, qui se dit particulièrement heureux et honoré de l'invitation à cette Assemblée générale et se propose de faire connaître l'Association à ses proches et anciens camarades de classe.

SITE INTERNET : Michel GENTY indique la fréquentation du site de l'Association, qui oscille entre 670 et 1000 consultations par mois.

Le Président remercie tous les intervenants